

Informations à destination des étudiants infirmiers et kinésithérapeutes

Entrée en septembre 2022 en 2<sup>e</sup> année des études médicales

Les étudiants en cours d'études d'infirmiers ou de kinésithérapeutes peuvent candidater à une entrée en 2<sup>e</sup> année des études médicales. Pour cela, ils doivent envoyer leur dossier de candidature à l'adresse : [sante.las@unicaen.fr](mailto:sante.las@unicaen.fr) **avant le 15 mai 2022.**

Ce dossier doit comporter les pièces suivantes :

- Photocopie de la pièce d'identité (recto/verso)
- Curriculum Vitae
- Parcours antérieur (notes et diplômes)
- Attestation sur l'honneur de ne pas avoir candidaté deux fois pour les études en santé (médecine, pharmacie, maïeutique, odontologie)

Les candidats retenus devront passer les épreuves orales des étudiants en LAS. Celles-ci se dérouleront du 28 juin au 1<sup>e</sup> juillet 2022 inclus.